

**ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème}
CLASSE SPECIALITE « ENVIRONNEMENT, HYGIENE »
Concours Externe – Interne et Troisième Concours – SESSION 2018**

**PROCÈS VERBAL N° 19 - SC/2018
DÉLIBÉRATION DU JURY D'ADMISSION DU MARDI 29 MAI 2018 À 10H00**

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
VU le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,
VU le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B ;

VU le décret n° 2006-1691 du 22.12.2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,
VU le décret n° 2007-108 modifié du 29.01.2007 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux ;
VU l'arrêté du 29.01.2007 fixant la liste des options pour le concours d'adjoints techniques territoriaux de 1ère classe en application de l'article 3 du décret n° 2007-108 du 29.01.2007 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux de 1ère classe,

VU l'arrêté n° 27-SC/2017 du 26 juillet 2017 portant ouverture des concours Externe, Interne, et de Troisième Voie pour l'accès au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} Classe – Spécialité « Environnement, Hygiène » - Session 2018 organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude, de l'Ariège, du Gard, de l'Hérault, du Lot, du Tarn et du Tarn et Garonne,

VU l'arrêté n°40-SC/2017 du 19 décembre 2017 fixant la liste des candidats admis à concourir aux concours Interne, Externe et Troisième Concours dans la spécialité « Environnement, Hygiène » au titre de la session 2018 donnant l'accès au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} Classe, organisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude, de l'Ariège, du Gard, de l'Hérault, du Lot, du Tarn et du Tarn et Garonne,

VU l'arrêté n°41-SC/2017 du 19 décembre 2017 portant nomination des membres du jury des concours Externe, Interne, et de Troisième Voie dans la spécialité « Environnement, Hygiène » au titre de la session 2018 pour l'accès au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} Classe, organisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude, de l'Ariège, du Gard, de l'Hérault, du Lot, du Tarn et du Tarn et Garonne,

VU l'arrêté n°42-SC/2017 du 19 décembre 2017 désignant les correcteurs et/ou examinateurs de l'épreuve écrite et/ou orale des concours Externe, Interne, et de Troisième Voie dans la spécialité « Environnement, Hygiène » au titre de la session 2018 donnant accès au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} Classe, organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude, de l'Ariège, du Gard, de l'Hérault, du Lot, du Tarn et du Tarn et Garonne,

VU l'arrêté n°43-SC/2017 du 19 décembre 2017 portant désignation d'examineurs complémentaires des épreuves orales des concours Externe, Interne, et de Troisième Voie dans la spécialité « Environnement, Hygiène » au titre de la session 2018, pour l'accès au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} Classe, organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude, de l'Ariège, du Gard, de l'Hérault, du Lot, du Tarn et du Tarn et Garonne,

VU l'arrêté portant nomination d'examineurs spécialisés des épreuves d'admission des concours Externe, Interne, et de Troisième Voie dans la spécialité « Environnement, Hygiène » au titre de la session 2018, pour l'accès au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} Classe, organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude, de l'Ariège, du Gard, de l'Hérault, du Lot, du Tarn et du Tarn et Garonne.

CONSIDÉRANT la réunion du jury d'admissibilité du 13 mars 2018 (PV n°07-CS/2018),

CONSIDÉRANT le nombre de postes ouverts, le nombre de candidats admis à concourir, ainsi que le déroulement de l'épreuve écrite comme suit :

.....

Concours	Nbre de postes	Admis à concourir	Nombre de candidats présents à l'épreuve écrite	% de candidats absents à l'épreuve écrite	Lieux de l'épreuve écrite Du 18 janvier 2018	Seuil d'admissibilité (Moyenne/20)	Nombre de candidats autorisés à se présenter à l'épreuve orale
EXTERNE	75	47	38	19,15%	« HALLE DES SPORTS » 42, Avenue François Cassagnes 66430 BOMPAS CDG.66 6 rue de l'Ange 66000 - PERPIGNAN	10,00	17
INTERNE	66	110	100	9,09%		10,00	33
3^{ème} CONCOURS	30	5	5	0%		10,00	3
TOTAUX	171	162	143	11,73%			53

Les épreuves d'admission se sont déroulées comme suit :

- Le 24 avril 2018 à la Halle des Sports de BOMPAS pour l'interrogation orale Externe et pour l'entretien des Externe et 3^{ème} Concours,
- Le 14 mai 2018 à la salle Saint Mamet à St Estève pour l'épreuve pratique du troisième concours et du concours Interne et l'épreuve d'entretien du concours Interne des candidats ayant choisi l'option « Hygiène et propreté des locaux et espaces publics »,
- Le 15 mai 2018 à la Communauté de Communes Argelès - Côte Vermeille – Illibéris pour les épreuves pratique et d'entretien du concours Interne des candidats ayant choisi l'option « propreté urbaine, collecte des déchets »,
- Le 17 mai 2018 à la piscine du Boulou pour les épreuves pratique et d'entretien du concours interne des candidats ayant choisi l'option « Entretien des piscines »,
- Le 17 mai 2018 aux ateliers municipaux de Le Boulou pour les épreuves pratique et d'entretien du concours interne des candidats ayant choisi l'option « Entretien des articles textiles »,
- Le 17 mai 2018 à la Communauté de Communes Argelès – Côte Vermeille – Illibéris pour les épreuves pratiques du concours Interne et du troisième concours des candidats ayant choisi l'option « Qualité de l'eau », pour les épreuves pratique et d'entretien du concours interne des candidats ayant choisi l'option « agent d'assainissement » et « maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration »,
- Le 17 mai 2018 à la chambre funéraire La Colombe – rue de l'industrie à Perpignan pour l'épreuve pratique du troisième concours du candidat ayant choisi l'option « Opérations mortuaires ».

Considérant le nombre de candidats présents (50), aux épreuves d'admission (absents : 02 candidats externe et 01 candidat interne)

Considérant le nombre de postes ouverts dans chaque voie,

Considérant l'ensemble des notes obtenues aux épreuves d'admissibilité et d'admission,

Le Jury, après avoir pris connaissance de l'ensemble des notes obtenues par les candidats :

DECIDE :

- À l'unanimité d'arrêter les seuils d'admission comme indiqués ci-dessous :

SEUILS D'ADMISSION			
Concours	Moyenne/20	Nombre de points	Nombre de candidats
Externe	10,54 / 20,00	73,80	14
Interne	10,75 / 20,00	86	31
3^{ème} Voie	11,85 / 20,00	94,80	3
TOTAL CANDIDATS ADMIS			48

En conséquence de quoi le jury établit la liste des candidats déclarés admis aux **concours Externe, Interne et Troisième Concours pour l'accès au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} Classe dans la spécialité « Environnement, Hygiène », organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, conjointement avec les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude, de l'Ariège, du Gard, de l'Hérault, du Lot, du Tarn et du Tarn et Garonne, selon les listes jointes au présent procès-verbal (cf. annexes 1,2 et 3).**

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de MONTPELLIER, dans un délai de deux mois à compter de la publication.
Transmis au Représentant de l'Etat.

Le**31 MAI 2018**.....

En qualité d'Elus locaux :

**Président du jury
Monsieur Christian NIFOSI**



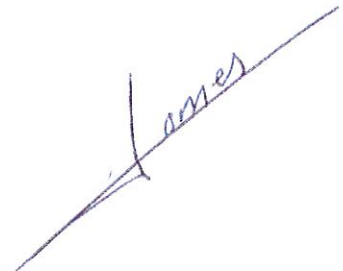
Maire de Villelongue dels Monts

Madame Ginette MORAL



Adjointe au Maire à la Mairie de Millas

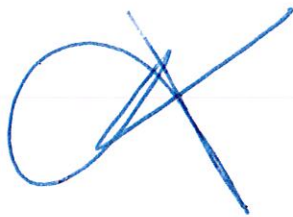
Monsieur Daniel GOMES



Adjoint au Maire à la Mairie de Formiguères

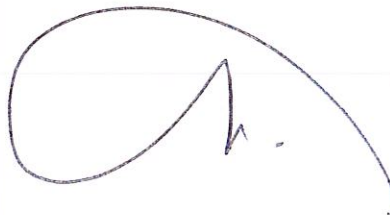
En qualité de Fonctionnaires :

Monsieur Jacques VIGNES



Directeur des Services Techniques
à la Communauté de Communes
Albères Côte Vermeille Illibéris –
Ingénieur en chef hors classe,

Madame Aline VILLARD



Directrice Générale des Services à
la Mairie de Le Barcarès –
Ingénieur Territorial Principal.

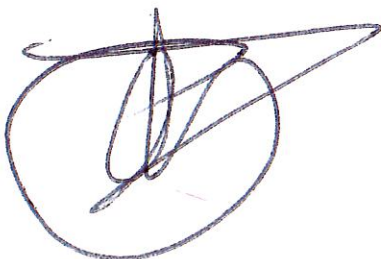
Monsieur Bruno SOULET



Tirage au sort des représentants
du personnel de catégorie C.

En qualité de Personnes Qualifiées :

Monsieur **Pascal FIGUERAS**



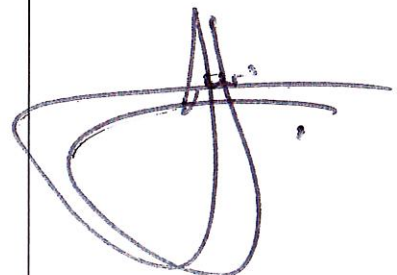
Responsable Hygiène et Sécurité à
la Mairie de Perpignan

Madame Laure OLIVE,



Directrice Adjointe des Services
Techniques
SYDETOM de Toulouges

Monsieur Stéphane POURÉ



Directeur Général des Services
Techniques
Communauté de Communes Sud
Roussillon

ANNEXE au Procès-verbal n°19-SC/2018

ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2ème CLASSE
SPECIALITE « ENVIRONNEMENT, HYGIENE » - **CONCOURS EXTERNE** - SESSION 2018
Jury d'admission du 29 mai 2018 à 10H00
Liste des candidats déclarés admis

N°	Nom	Prénom	Option
25699	BENHAROUS	Emilie	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
25968	BLANCHARD	Paul	Agent d'assainissement
25779	BOREL	David	Opérations mortuaires (fossoyeur, porteur)
25962	CLAZER	Jeremy	Agent d'assainissement
25778	FERNANDEZ	Christophe	Agent d'assainissement
25697	FERRER	Matthias	Propreté urbaine, collecte des déchets
25955	LAMAUX	Jimmy	Agent d'assainissement
25963	LATHUILLÈRE	Stéphane	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
25950	MAIGNIEZ	Manuel	Agent d'assainissement
25817	MALARTRE	Adeline	Agent d'assainissement
25948	MARCHAL	Sonia	Entretien des piscines
25814	MICHAUD	Frédéric	Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration
26073	MUNIER	Mélanie	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
26033	TEMPIER	Olivier	Propreté urbaine, collecte des déchets
14 CANDIDATS ADMIS AU CONCOURS EXTERNE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE DANS LA SPECIALITE "ENVIRONNEMENT, HYGIENE" AU TITRE DE LA SESSION 2018			

Liste des candidats déclarés admis

N° de dossier	Nom	Prénom	Option
25991	ANTOINE	Françoise	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
25825	BELMONTE	Sébastien	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
25984	BENALI	Youssef	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
26081	BENSAKINA	Rachid	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
25756	BERNAT	Jérôme	Agent d'assainissement
26027	BERRAG	Aziz	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
25975	BEZINE	Mohammed	Propreté urbaine, collecte des déchets
26028	BLANC	Olivier	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
26078	BOUDES	Benoit	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
25744	BRUNEL	Gabriel	Propreté urbaine, collecte des déchets
26019	CAIZERGUES	Yoan	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
25987	CLERGUE	Nathalie	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
26005	COMPAGNE	Marc	Qualité de l'eau
26076	ELIAS	Danny	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
25753	FLORES	Camille	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
25830	FREOUR	Noémie	Propreté urbaine, collecte des déchets
26003	GUY	Adeline	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
26024	HERRY	Frantz	Propreté urbaine, collecte des déchets
26015	HILL	Claude	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
26075	KRUG	Romain	Qualité de l'eau
26090	LAFFITTE	Damien	Propreté urbaine, collecte des déchets
26011	MARTI	Fabrice	Entretien des piscines
25765	MICHEL	Laurent	Propreté urbaine, collecte des déchets
25998	MONTES	Valérie	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
26013	OBAM	Julien	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
25745	PAGES	Pierre-Jean	Propreté urbaine, collecte des déchets
25978	REMY_ALLANIC	Laurence	Opérateur d'entretien des articles textiles
25980	ROUXEL	Grégory	Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration
25739	SADIKI	Mounir	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
25821	SOLER	Jonathan	Propreté urbaine, collecte des déchets
26010	TIR	Sofiane	Propreté urbaine, collecte des déchets
31 CANDIDATS ADMIS AU CONCOURS INTERNE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE DANS LA SPECIALITE "ENVIRONNEMENT, HYGIENE" AU TITRE DE LA SESSION 2018			

ANNEXE au Procès-verbal n°19-SC/2018

ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
SPECIALITE « ENVIRONNEMENT, HYGIENE » - **TROISIEME CONCOURS** - SESSION 2018
Jury d'admission du 29 mai 2018 à 10H00
Liste des candidats déclarés admis

N° de dossier	Nom	Prénom	Option
25728	DEYRIS	Thomas	Qualité de l'eau
25764	DURENGUES	Damien	Opérations mortuaires (fossoyeur, porteur)
25729	SANCHEZ	Damien	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics

3 CANDIDATS ADMIS AU TROISIEME CONCOURS D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE DANS LA SPECIALITE "ENVIRONNEMENT, HYGIENE" AU TITRE DE LA SESSION 2018